



LA MOBILISATION SOCIALE S'ACCENTUE C'EST L'HEURE DU RETRAIT !

La colère ne faiblit pas ! L'attitude et les propos hors sol et offensants du Président de la République l'ont renforcée. Elle s'est traduite, le 24 mars 2023 par une déferlante de manifestants.es pour exiger le retrait de cette réforme des retraites injuste.

Plus de 3,5 millions de manifestants.es recensés.es dans les manifestations organisées sur tout le territoire depuis l'adoption de la réforme à coup de 49.3, démontrent le rejet, l'écœurement d'une grande majorité de la population face à un gouvernement sourd.

Le nombre d'actions (arrêts de travail, grèves reconductibles) sont de plus en plus nombreuses dans tous les secteurs (public comme privé). Les jeunes se mobilisent de plus en plus dans les lycées, les facultés mais seul Emmanuel Macron, dans le pays, continue à ne rien vouloir savoir et à mépriser les millions de personnes en lutte.

La CGT réaffirme que contrairement au propos du Président de la République, de nombreuses alternatives aux mesures d'âge ont été formulées. Aucune n'a été sérieusement étudiée. La responsabilité de la situation explosive n'incombe donc pas aux organisations syndicales mais bien au gouvernement.

Pour les salariés.es du Notariat, la fermeture du régime spécifique aux nouveaux entrants dans la profession à compter du 1^{er} septembre 2023 ne se justifie pas.

En effet, le régime est autonome, pérenne, excédentaire, très bien géré depuis sa création en 1937 et ne coûte rien à l'état. Il est un outil reconnu de cohésion sociale dans la branche.

Choisir de détruire un régime qui fonctionne, au nom d'un dogmatisme au service de l'équité, et de la suppression de privilèges, ne peut être accepté par les salarié-e-s.

Dans ce contexte, la Fédération CGT des Sociétés d'études appelle, donc l'ensemble des salariés.es du Notariat à faire grève jusqu'au 31 mars et à participer massivement aux manifestations du 28 mars 2023.